

INTRODUCTION

LA NOUVELLE « QUESTION D'ORIENT »

Juin 2014 : les combattants de l'organisation État islamique orchestrent avec une grande habileté médiatique la mise en scène de la destruction de la levée de sable qui figure la frontière syro-irakienne dans le désert. Par ce geste, ils décrètent unilatéralement la fin de « Sykes-Picot », une expression longtemps oubliée, maintenant centenaire, et qui suscite à nouveau tous les fantasmes au Moyen-Orient. Quelques jours plus tard, Daech, l'autre nom informel du groupe djihadiste, proclame le retour du califat. Son chef, Abou Bakr al-Baghdadi, prétend succéder au Prophète Mahomet en tant que chef spirituel de la communauté musulmane sunnite, charge dont le dernier titulaire officiel a été privé en 1924.

En l'espace de quelques semaines, le xx^e siècle des États arabes a été symboliquement balayé. Nous voilà renvoyés au xix^e siècle et à sa lancinante « question » qui agitaient les chancelleries européennes à propos de cet Orient si compliqué...

L'ÉPOPÉE DES TRACEURS DE FRONTIÈRES

Reflète d'un point de vue et de son époque, la carte fige une certaine réalité dans le temps. Lorsque les frontières des États du Croissant fertile (Syrie, Irak, Liban, Jordanie, Palestine) furent dessinées sur la carte, leurs créateurs, dont les fameux Sykes et Picot, n'avaient nullement conscience qu'elles seraient appelées à y être fixées pour de bon. Et de fait, même s'ils l'avaient su, ce qui présidait au découpage de la région relevait d'abord et avant tout de considérations stratégiques propres à leur époque.

Au Moyen-Orient, les frontières attribuées à « Sykes-Picot » – de manière abusive, comme nous le verrons – furent sans doute l'un des

derniers avatars d'une vieille manie des puissances européennes visant à se partager sur la carte des espaces dont elles n'avaient même pas encore la maîtrise. Quelques décennies avant la Première Guerre mondiale, cette pratique avait déjà été à l'origine du tracé d'un très grand nombre de frontières sur le continent africain.

Son premier exemple historique date en fait de l'aube des Grandes découvertes, au moment où l'Europe allait lentement imposer sa domination politique à l'échelle du globe. En 1494, deux ans seulement après que Christophe Colomb eut posé le pied sur une île des Caraïbes, le traité de Tordesillas avait pour objet de répartir entre Espagnols et Portugais les terres à découvrir dans le Nouveau Monde. Celles-ci étaient préalablement déclarées vierges de toute autorité légitime par le concept bien pratique de *terra nullius*, issu du droit romain. Le tout se faisait sous l'autorité bienveillante de la papauté, puisqu'il était entendu que l'âge d'or colonial allait être placé sous le signe de la croix.

Outil nécessaire de l'expansion impériale, la cartographie moderne, désormais soucieuse de réalisme, émergea à cette époque. En parallèle de la centralisation de l'appareil d'État, la colonisation se devait d'optimiser la gestion des ressources et de partager les territoires afin de limiter les conflits avec les empires « concurrents ». Le monde extra-européen fut de la sorte voué à se couvrir de frontières qui, à l'inverse de leurs homologues du Vieux Continent, n'étaient pas censées définir les contours de futurs États souverains.

La consécration du phénomène se fit au XIX^e siècle. L'Europe connut une relative stabilité grâce à la création d'un « concert » diplomatique entre les puissances, dont le but était d'épargner au continent une réédition des troubles révolutionnaires et napoléoniens qui venaient de le bouleverser. Les pulsions guerrières et les appétits de conquête des dirigeants furent de la sorte redirigés vers l'extérieur de l'espace européen. Avec succès, en raison de l'avantage technologique incontestable acquis par les Européens dans le domaine de l'armement. L'industrialisation des économies généra une formidable production de capitaux, qui furent en partie investis dans la recherche permanente de nouveaux marchés et de nouvelles sources de matières premières venant alimenter l'ensemble du système.

Berceau de l'autre grande puissance religieuse monothéiste, l'islam, le monde arabe fut longtemps un voisin et un partenaire, souvent jugé menaçant, mais dans tous les cas à part sur la carte du monde. Il

constitua en quelque sorte la « dernière frontière » des empires coloniaux en pleine croissance. C'est le différentiel grandissant de puissance avec les vieux empires musulmans qui acheva de lever les scrupules : de l'Atlantique au Golfe, l'ensemble du monde arabe fut ouvert à l'expansion coloniale et, à son tour, morcelé par des frontières en l'espace de quelques décennies.

Et puis finalement les deux guerres mondiales scellèrent le sort des traceurs de frontières. Discrédités, affaiblis, les empires coloniaux européens s'effondrèrent l'un après l'autre pour laisser la place à un nouvel ordre mondial (ou plutôt « international ») fondé sur le triomphe du modèle de l'État-nation ; victoire politique posthume d'un monde autrefois centré sur le Vieux Continent. Sur la carte, les délimitations coloniales devinrent frontières internationales, les autorités locales des États régaliens dits modernes.

UN HÉRITAGE CRITIQUÉ, ET PLEINEMENT ASSUMÉ

Pour les nouveaux dirigeants arabes, la carte fut d'abord considérée comme l'instrument de domination suprême des puissances extérieures. Ils furent nombreux à considérer que le puzzle territorial de leur région n'avait qu'un caractère transitoire. Les frontières étaient appelées à être modifiées. La plupart d'entre elles devaient même disparaître pour symboliser la réunion de territoires avant tout « arabes », par la langue et par le sang.

Pourtant, cette carte n'a pas changé, ou si peu. L'unification du Yémen en 1990 a certes fait disparaître une frontière. Mais elle fut permise par un élément exogène, à savoir la fin de la guerre froide. La partition du Soudan en 2011 en a par contre généré une nouvelle. Toutefois, celle-ci, comme les autres, est en réalité un reliquat de l'ère coloniale.

Au demeurant, les pays arabes, en bons héritiers du modèle de l'État-nation européen, se sont bel et bien appropriés la carte. Enrichis par leur expérience « nationaliste » de la lutte anticoloniale, ils ont découvert l'intérêt des frontières, celles qui permettent au pouvoir central d'exercer son monopole de la violence légitime sur une zone et une population données, mais également de contrôler les flux migratoires et commerciaux, ou encore de s'accaparer des ressources naturelles. S'ils n'ont pas hésité à se servir de leurs frontières comme d'un moyen de pression commode contre leurs voisins, les États arabes ont compris

qu'ils avaient un intérêt collectif à les faire perdurer. Ils ont développé une sorte de solidarité en ce sens.

Cette solidarité ne les a jamais empêchés d'entretenir des rapports difficiles, voire franchement belliqueux entre eux. D'abord parce que la carte léguée par les empires coloniaux n'était pas complète. Les zones d'ombre juridiques ont alimenté jusqu'à nos jours des litiges frontaliers ayant parfois débouché sur des conflits interétatiques.

En 1990, l'invasion du Koweït par l'Irak a représenté le dernier feu de cette politique locale du rapport de force, qui visait pour un État à changer ses frontières « à l'ancienne », en imposant un fait accompli par droit de conquête. Le coup de poker malheureux de Saddam Hussein n'était pas sans espoir. Après tout, il intervenait au lendemain de la réunification du Yémen et de la guerre du Liban, qui venaient de remettre en cause le consensus territorial de toute la région.

D'un autre côté, les relations transfrontalières ont pâti de la rivalité des dirigeants en place et de leurs ambitions concurrentes. Les poussées unionistes des premières décennies après les indépendances ont buté sur l'écueil des égos et les stratégies des nouveaux « empires » étrangers. Il n'y a pas eu un mais des panarabismes, dont les clivages ont été renforcés dans le monde de la guerre froide. L'échec des nationalistes arabes a ensuite été exploité par des mouvements islamistes revendiquant à leur manière une disparition des frontières, dans le cadre d'une solidarité organique relevant de l'ensemble de la communauté musulmane, la Oumma.

Fondamentalement, la carte du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord n'a pas changé parce qu'une autre configuration des frontières ne serait pas forcément plus légitime. Le monde arabe recouvre en effet un espace idéalisé par le discours politique.

En premier lieu, toutes les frontières qui le quadrillent ne tirent pas leur origine de l'imagination des empires occidentaux. En Afrique du Nord, les futurs États ont existé bien avant l'arrivée des Européens. Une ancienneté similaire peut être constatée pour la frontière irako-iranienne au Moyen-Orient, où le royaume saoudien peut se vanter quant à lui d'avoir pu véritablement négocier ses frontières avec l'Empire britannique, selon un rapport de force classique. La délimitation de la frontière avec le Yémen n'a en l'espèce même pas impliqué de puissance étrangère. Et que dire de la profondeur historique de l'opposition entre les moitiés orientale et occidentale du Croissant fertile, c'est-à-dire entre Irak et Syrie, que l'on peut faire remonter à l'époque antique ?

En second lieu, les frontières des États arabes délimitent des territoires rendus particulièrement complexes par leur diversité sociale, une diversité qui a été le plus souvent niée ou mésestimée à dessein par les responsables politiques.

Dans le processus de construction nationale entamée à marche forcée par chaque nouveau pays, la différence a été vue comme un obstacle au pouvoir centralisateur de l'État, comme une source de *fitna*, autrement dit de troubles au sein de la société. Tous ceux qui ne faisaient pas partie des réseaux claniques du régime en place, à l'instar de ceux qui s'y opposaient, ont été vus comme de possibles agents de l'étranger, dont la mission était de saper la souveraineté nationale. Le soupçon semblait d'autant plus justifié qu'il existe de très nombreuses solidarités transnationales, d'ordre religieux, ethnique ou tribal, qui sont susceptibles de se faire instrumentaliser à des fins politiques par les États. Très anciennes, Ibn Khaldoun (1331-1406) en son temps qualifiait ces solidarités d'*asabiya*. Ce terme est devenu incontournable dans la sociologie politique du monde arabe.

Cette adaptation des puissances étatiques dans le moule des frontières est passée par différents processus d'intégration territoriale, parmi lesquels la sédentarisation massive de communautés nomades parfois millénaires fut peut-être le plus spectaculaire. C'était la fin d'un monde : jusque-là, les populations avaient davantage considéré l'espace en termes de terroir, c'est-à-dire un réservoir de ressources spécifiques, que de territoire, où une domination politique devait nécessairement s'exercer.

Finis donc les réseaux communautaires, les *millet* (un terme turc équivalent à « nation ») de l'Empire ottoman et les allégeances tribales comme mode de gestion sociopolitique... Pourtant de ce passé n'a pas été fait table rase. Pour quelle raison ?

LA RÉMANENCE DES STRATÉGIES D'EMPIRES

En définitive, la carte des États-nations repose sur un double consensus, à la fois horizontal et vertical.

Horizontalement, les États s'accordent entre eux à préserver leurs frontières pour se préserver eux-mêmes. Le conflit interétatique pour le contrôle d'un territoire est alors toujours possible, mais il devient plus rare, car l'éventualité d'une modification de frontières à la suite d'un tel conflit est fortement limitée par ce que Michel Foucher qualifie de

« conservatisme » des États-nations¹. Tracer, ici, une frontière, sans base juridique préalable, supposerait de pouvoir tracer d'autres frontières, de même type, ailleurs. En résumé, l'ensemble de la carte des États-nations s'en trouverait menacé. Ironie de l'Histoire, nous sommes bien loin de la trivialité avec laquelle certaines frontières, aujourd'hui si chèrement défendues, avaient été tracées à l'époque coloniale !

Verticalement, les États s'engagent auprès des populations ressortissantes de leur territoire à les intégrer dans un projet politique national, au-delà de toute autre considération identitaire. Or dans le monde arabe, si les régimes qui se sont succédé pendant des décennies ont, certes, généré un substrat d'État-nation, avec des succès variables, ils sont très nombreux à avoir entretenu des logiques communautaires pour se maintenir en place, à rebours de la construction d'une communauté citoyenne inscrite dans l'espace. Mieux, ils ont tous tendu à verrouiller une quelconque alternative politique à leur suprématie par un mode de gestion autoritaire et patriarcal, qui a écarté les populations de toute renégociation possible des modalités du territoire.

L'appareil d'État a subi un processus accéléré, parfois brutal, de militarisation, qui a consacré les armées nationales dans leur rôle de garantes des frontières. Cela a pu masquer le fait que les États arabes ont hérité d'une carte qui n'était nullement le produit de siècles de rapports de force militaires locaux, comme ce fut le cas par exemple pour leurs semblables d'Europe de l'Ouest. Pour autant, si la légitimité politique des premiers dirigeants arabes d'après l'indépendance avait été assurée avec succès par la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme, celle de leurs successeurs a rapidement fait défaut. Leur seule légitimité a tenu à leur capacité à stabiliser leur pays.

Pour cela, les régimes arabes ont dû chercher à l'extérieur les garanties de leur pérennité. Des alliances ont été passées auprès des ex-empires si décriés, où les anciennes filières militaristes qui avaient alimenté l'industrie coloniale ont été peu à peu reconverties vers l'exportation d'armements. À l'image des pétromonarchies du Golfe, plus un État s'est senti vulnérable quant à son territoire et ses frontières, plus il a investi dans l'outil militaire et s'est rendu tributaire de ses fournisseurs d'armes à l'étranger. En contrepartie, ces mêmes fournisseurs ont été étroitement associés au devenir des pouvoirs en place. Ils sont parfois allés jusqu'à positionner des troupes militaires de manière permanente pour

1. M. Foucher, *L'obsession des frontières*, Perrin, 2007.

protéger ces derniers et conserver un accès privilégié aux ressources de leur territoire avec, à la place d'honneur, un pétrole inséparable du bon développement des économies industrialisées. Ce faisant, les nouveaux empires sont (re)devenus des agents déterminants de la stabilisation, comme de la déstabilisation, des frontières mêmes des États arabes.

Si l'on se fie à Mao Zedong, grand spécialiste du sujet, le pouvoir politique est à celui qui pointe le canon d'un fusil, et ce dernier peut tout à fait changer de main. Livrer des armes suppose le plus souvent une coopération militaire de longue durée. Ce n'est bien évidemment jamais un acte innocent ou anodin, à plus forte raison dans une région sous haute tension, où le seul prétexte de la défense du territoire ne peut le justifier. Injecter des armes dans des États autoritaires implique d'influer toujours plus sur la carte, en encourageant des conflits trans-frontaliers, tout comme des rébellions infra-étatiques ou de véritables guerres civiles. Songeons seulement à la provenance américaine ou russe des armes qui, pillées dans les arsenaux des armées régulières, ont permis à Daech de se tailler des bases territoriales en Irak, en Syrie et en Libye.

En l'occurrence, la recette militariste a bien fonctionné dans un premier temps. Tandis que le Moyen-Orient allait connaître de profonds bouleversements à partir de la fin des années 1970, les régimes politiques allaient au contraire se stabiliser, après des décennies marquées par les coups d'État. Pendant que l'Irak et le Liban étaient en guerre, seul le Soudan a connu, par deux fois tout de même, un changement de régime dans les années 1980. En Tunisie, la mise à la retraite de Habib Bourguiba (1903-2000), dernier dinosaure de la période d'avant les indépendances, s'est faite en douceur en 1987. Dans la décennie suivante, si l'Algérie a pris le relais du Liban dans le chapitre des guerres civiles, à l'exception particulière du Qatar, aucune rupture brutale n'est intervenue au sommet des États arabes.

À force d'avoir imposé aux populations l'état d'exception comme une norme, la stabilité des régimes est devenue un acquis incontestable. Grâce à elle, à la charnière du XXI^e siècle se sont opérées des transmissions dynastiques historiques, en Jordanie ou au Maroc, mais également de manière plus incongrue en Syrie, un des quelques États arabes modernes avec l'Algérie ou encore le Liban à n'avoir connu qu'un régime républicain. Ce modèle de « *joumloukiya* », néologisme arabe unissant *joumbouriya* (république) et *mamlaka* (royaume), est d'ailleurs devenu une curiosité de la région : l'État et son territoire sont gérés

comme la propriété privée du monarque-président, qui les transmet à ses héritiers après sa mort. Le nationalisme exalte le culte d'un chef et de sa lignée qui paraissent personnifier chaque pays. Le pouvoir en place profite en quelque sorte du dicton musulman ancestral qui juge préférables des décennies de tyrannie à une seule nuit d'anarchie...

LES PRINTEMPS BROUILLENT LA CARTE

Cette règle de l'absolutisme a d'abord été ébranlée en Irak, où un changement complet de régime a été conduit de manière exogène en 2003. Il a débouché sur la mise en place laborieuse d'une structure institutionnelle perçue comme une hérésie par les hiérarques jacobins de la région : un État fédéral, où le pouvoir est censé se partager. L'ascension politique des Kurdes et des chiïtes en terre arabe a alors annoncé un premier bouleversement de la carte régionale.

Toutefois, c'est à partir de décembre 2010 que l'ordre d'ancien régime est fondamentalement remis en cause. Les printemps arabes réhabilitent le terme de *thawra*, « révolution », dans son sens populaire, qui avait été dénaturé par les régimes jadis dits progressistes. En outre, ils modifient les conditions du double consensus sur lequel repose la carte des États-nations.

Le consensus horizontal est fragilisé par la nouvelle expression dans le débat politique de populations dont le nombre a sensiblement crû en quelques décennies, bien davantage que les ressources disponibles pour les États. Une opinion publique a commencé à émerger par-dessus la trop souvent commentée « rue arabe ». La dynamique contestataire est portée par une jeunesse pléthorique qui, quoique de plus en plus éduquée et insérée dans les réseaux mondiaux de communication, se retrouve en marge du système de redistribution des richesses de son propre État. Le mimétisme des manifestants est encouragé par un fort processus d'identification arabe qui transcende les frontières : pour paraphraser Jean de La Fontaine dans *Les Animaux malades de la peste*, face à cette nouvelle donne, les États « ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés ».

Le consensus vertical est quant à lui sérieusement affaibli par la perte effective de souveraineté de certains États, dont les dirigeants choisissent de s'opposer violemment à toute perspective de dépossession de leurs prérogatives. Dans ces conditions, le vide de pouvoir est comblé par des groupes infra-étatiques armés, qui forment autant d'*assabiya*

dont le projet politique et le discours identitaire ne sont plus en correspondance avec la carte.

Six ans après l'étincelle primordiale en Tunisie, quatre pays arabes sont en guerre civile : un record à l'époque moderne, même pour une région aussi troublée. Directement concernés par les dynamiques territoriales induites par ces conflits, les voisins se retranchent derrière leurs frontières, qu'ils considèrent plus que jamais comme un gage de sécurité et de stabilité. En Europe et aux États-Unis, on redécouvre la faible profondeur historique de la carte de la région et des scénarii d'atomisation territoriale sur un mode communautaire sont prédits. Dans les États arabes eux-mêmes, les événements sont interprétés à travers le prisme de la théorie du complot, véritable sport national qui consiste à accuser pêle-mêle Américains, Israéliens, Européens, Russes, Turcs ou Iraniens, d'être derrière le chaos. Derrière tout ce bruit et toute cette fureur, qu'en est-il réellement ?

*

* *

Au XIX^e siècle, la question d'Orient se résumait pour les Européens à deviser sur l'avenir de l'Empire ottoman finissant et de ses territoires. Elle fut définitivement tranchée avec la Première Guerre mondiale et l'effondrement de la Sublime Porte. Sur la carte de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient fut apposée une marqueterie qui servira de matrice aux territoires des États arabes. Près d'un siècle plus tard, cette marqueterie, ce puzzle territorial semble si usé qu'il se délite par endroits et menace de se disloquer.

Pour comprendre les dessous de cette « question d'Orient » nouvelle version, cet ouvrage a l'ambition de contribuer à éclairer le long chemin ayant conduit à la formation de la carte des États arabes et à sa remise en cause actuelle. N'ayant certainement pas la prétention à l'exhaustivité sur un thème aussi dense et transversal, il souhaite fournir une grille de lecture originale en privilégiant le point de vue des acteurs de la frontière : les empires qui l'ont tracée, les États qui l'ont perpétuée, et de manière générale toutes les forces qui, depuis les livres d'histoire à la plus brûlante actualité, sont allées ou vont à son encontre.